



Réunion de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-amont

> 13 octobre 2015 Veyreau











Ordre du jour

- 1° Synthèse de la procédure de consultation sur le projet de SAGE et finalisation du projet en vue de son adoption
- 2° Déclaration de prise en compte de l'évaluation environnementale et des consultations sur le projet de SAGE (délibération)
- 3° Délibération d'adoption du projet de SAGE

Quorum nécessaire









1° Synthèse de la procédure de consultation sur le projet de SAGE et finalisation du projet en vue de son adoption 1/7

Rappel de la démarche finale de révision du SAGE

- Depuis septembre 2011 : nombreuses réunions de travail pour réviser le SAGE Tarn-amont
- 21 février 2014 : validation du projet de SAGE par la CLE (y compris l'évaluation environnementale)
- Mai à septembre 2014 : consultation des partenaires institutionnels sur le projet de SAGE + consultation de l'autorité environnementale











1° Synthèse de la procédure de consultation sur le projet de SAGE et finalisation du projet en vue de son adoption 2/7

- 15 mai 2014 : avis favorable de la commission de planification du comité de bassin Adour-Garonne
- 9 décembre 2014 : mise à enquête publique du projet de SAGE par la CLE
- Mai 2015 : analyse juridique du projet de SAGE
- 1^{er} juin au 3 juillet 2015 :
 enquête publique sur le projet
- 13 octobre 2015 : adoption du projet de SAGE par la CLE
- Avant le 31 décembre 2015 : arrêté inter-préfectoral d'approbation du SAGE Tarn-amont













1° Synthèse de la procédure de consultation sur le projet de SAGE et finalisation du projet en vue de son adoption 3/6

- Finalisation du projet de SAGE par la CLE : formulation de réponses aux remarques issues :
 - de la consultation des partenaires institutionnels (tableau 1)
 - de l'enquête publique (tableau 2)
 - de l'avis de l'autorité environnementale (tableau 3)
 - de l'analyse juridique du projet (tableaux 4 et 4')
- Documents de travail envoyés le 6 octobre 2015 par mail
- Projets de réponses préparés par :
 - le comité technique du Tarn-amont le 8 septembre 2015
 - le bureau de la CLE le 1^{er} octobre 2015











1° Synthèse de la procédure de consultation sur le projet de SAGE et finalisation du projet en vue de son adoption 4/7

Remarques de la consultation des partenaires institutionnels

• 4 remarques formulées par la Chambre d'agriculture de Lozère dans le cadre de la consultation des partenaires institutionnels sur le projet de SAGE de mai à septembre 2014 n'avaient pas été traitées par la CLE

Tableau 1

Proposition : 2 modifications









1° Synthèse de la procédure de consultation sur le projet de SAGE et finalisation du projet en vue de son adoption 5/7

Remarques de l'enquête publique

- Enquête publique du 1^{er} juin au 3 juillet 2015
- 11 permanences du commissaire-enquêteur, M. Emmanuel Inesta, à Florac, Lanuéjols, Millau, Sainte-Énimie et Sainte-Eulalie-de-Cernon
- 2 remarques
- Avis très favorable à la poursuite du projet

Tableau 2

Proposition: aucune modification, courriers aux auteurs











1° Synthèse de la procédure de consultation sur le projet de SAGE et finalisation du projet en vue de son adoption 6/7

Remarques de l'autorité environnementale

- Rapport d'évaluation environnemental réalisé en interne par le Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
- Avis de l'autorité environnementale émis le 5 août 2014
- NB. « Cet avis ne porte pas sur l'opportunité du plan mais sur la qualité du rapport environnemental présenté par le maître d'ouvrage, et sur la prise en compte de l'environnement par le plan. »

Tableau 3

Proposition : une modification











1° Synthèse de la procédure de consultation sur le projet de SAGE et finalisation du projet en vue de son adoption 7/7

Remarques de l'analyse juridique

- Réalisée en mai 2015 par le bureau d'études Droit Public Consultants, mandaté à la demande du bureau de la CLE par l'agence de l'eau Adour-Garonne
- Non intégrée au dossier d'enquête publique mais, dans son rapport, le commissaire-enquêteur donne la possibilité à la CLE d'apporter des réponses aux questions posées par cette analyse

Tableaux 4 et 4'

 Proposition: 8 modifications « hors mesures » pour apporter des précisions, modification des termes « orientation », « disposition » et « mesure » par « enjeu », « sous-objectif » et « disposition », 23 modifications de rédaction de mesures pour éviter une mauvaise interprétation









2° Déclaration de prise en compte de l'évaluation environnementale et des consultations sur le projet de SAGE

Contenu de la déclaration

- Manière dont il a été tenu compte de l'évaluation environnementale et des diverses consultations
- Motifs qui ont fondé les choix du SAGE
- Mesures destinées à évaluer les incidences sur l'environnement de la mise en œuvre du SAGE

DÉLIBÉRATION









DÉLIBÉRATION (quorum)









Questions diverses

- Proposition de modification de la composition de la CLE
- Avancement des réflexions sur l'amélioration de la gouvernance de l'eau sur le Tarn-amont

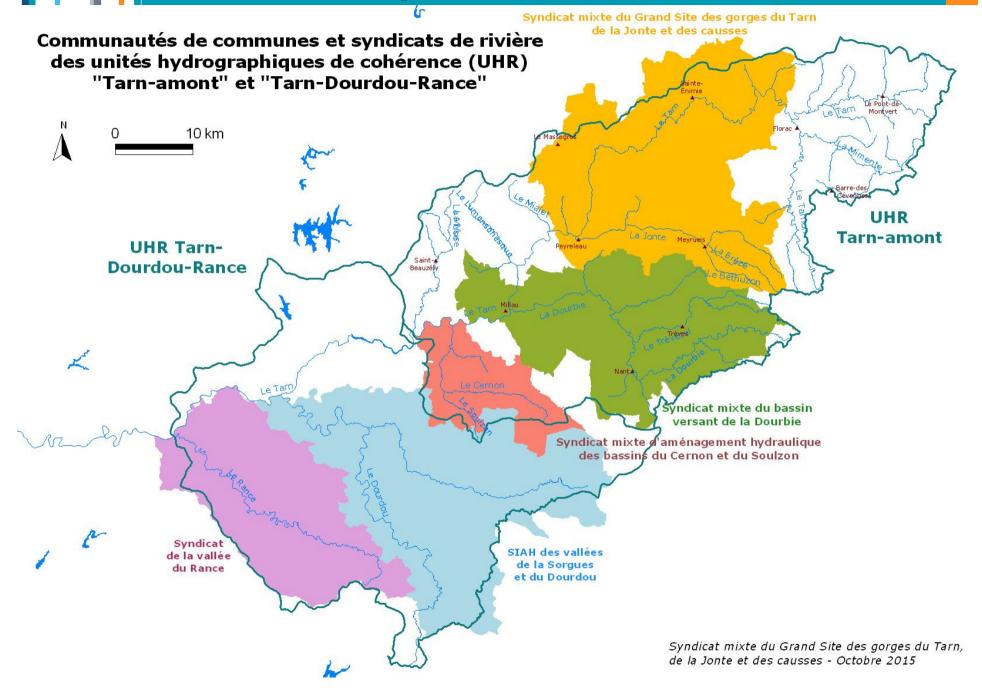








Questions diverses





Merci pour votre participation









